



Déchèterie

Les préposés à la déchèterie exercent un mandat de droit public

En bref, rappelons aussi que

Les préposés à la déchèterie à Chevenez sont MM. Mario Palomba et René Nicoulin. Les responsables des éco-points de Damvant, Réclère, Roche-d'Or et Rocourt sont MM. Marcel Comment et Thomas D'Haze, voyers communaux.

Les personnels sont mandatés par l'Autorité communale. Ils agissent en son nom et ont la tâche de faire respecter les règles prévues pour que chaque type de déchets soit déposé au bon endroit. Ils sont autorisés à contrôler les contenus et les matériaux déposés et de les refuser, s'ils ne sont pas conformes aux prescriptions d'utilisation des sites.

Suite à certains abus, le Conseil communal invite la population à faire preuve de diligence et de respect envers les personnels dans les mandats de droit public qui leur sont confiés. Tout abus de langage ou de comportement voire d'agression verbale sera dorénavant sanctionné.

Le Conseil communal remercie vivement la population pour l'adhésion et les efforts déjà consentis pour améliorer la gestion et le tri des déchets dans notre commune. Les résultats sont probants, mais nécessitent la poursuite de l'action par une démarche individuelle et collective.

**Conseil communal
de Haute-Ajoie**